

CARNET**L'ALSACE ET DNA THANN**

3, rue du Général-de-Gaulle
68 800 THANN
www.lalsace.fr/www.dna.fr
Accueil unique : fermé.
Service lecteurs
Alsace : 09.69.32.80.31.
DNA : 03.88.21.56.78.
Rédactions
L'Alsace et DNA : 03.89.37.60.33,
alsredactiontha@lalsace.fr
dnathann@dna.fr

URGENCES

Pharmacie de garde : composer le 3237 ; site internet : www.pharma68.fr

Centre médical d'Oberbruck : fermé.

Centre de soins non programmés Thur-Doller : tous les jours, de 8 h 30 à 20 h 30, au centre hospitalier Saint-Jacques de Thann.

SERVICES**ESPACE FRANCE SERVICES**

Saint-Amarin : fermé. Sur rendez-vous à la mairie au 03.89.82.62.05 ; mail : france.services@ville-saint-amarin.fr

Masevaux-Niederbruck : de 9 h à 12 h. Possibilité de se rendre sur place ou de prendre rendez-vous au 03.89.82.40.14 ; mail : franceservices@masevaux.fr

LOISIRS**PISCINES**

Thann : bassins de 14 h à 19 h ; espace détente de 14 h à 19 h.

Wesserling : de 9 h 30 à 12 h 30 (grand bassin uniquement) et de 14 h à 17 h 30.

Cernay : de 12 h à 17 h ; espace détente de 12 h à 17 h.

Masevaux : fermé.

MÉDIATHÈQUES

Thann : de 10 h à 17 h.

Cernay : de 10 h à 17 h.

Wesserling : de 10 h à 13 h et de 15 h à 18 h.

Wittelsheim : de 10 h à 13 h.

MUSÉES

Parc de Wesserling : fermé.

Musée Serret : de 14 h à 18 h.

Musée des Amis de Thann : fermé.

Musée de la mine et de la potasse de Wittelsheim : de 14 h et 17 h 30.

Moulin de Storckensohn : fermé. Ouvert pour les groupes, sur rendez-vous au 06.52.89.44.55.

OFFICES DE TOURISME

Saint-Amarin : fermé. Tél. 03.89.82.13.90 ; mail : saint-amarin@hautes-vosges-alsace.fr

Cernay, 1 rue Latouche : fermé. Mail : info@tourisme-thann-cernay.fr

Thann, 7 rue de la 1^{re}-Armée : fermé. Mail : info@tourisme-thann-cernay.fr

Masevaux, 2, rue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny : de 10 h à 12 h. Tél. 03.89.82.41.99 ; mail : masevaux@hautes-vosges-alsace.fr

MARCHÉ**ASPACH-LE-BAS****Rendez-vous à la ferme**

Le marché à la ferme se tiendra le vendredi 31 mars de 15 h à 19 h. Les producteurs et artisans régionaux proposeront des produits de la mer, de la viande et de la charcuterie, des fruits et légumes bio de saison, du miel, du vin blanc d'Alsace, des rhums arrangés, des bières artisanales et des confitures.

À partir de 18 h et jusqu'à 20 h 30 : animation musicale par le groupe Banana Camp (happy jazz et variété française).

Le trocô livre sera également en place afin que les personnes qui le souhaitent puissent venir échanger leurs livres. Le principe : on vient avec un ouvrage et on repart avec un autre.

THANN

Deux musiciens pour séduire l'auditoire de la collégiale

L'Association pour le rayonnement des orgues de la collégiale de Thann invite régulièrement des artistes d'exception. L'organiste sud-coréenne Shin-Young Lee et le trompettiste Célestin Guérin en font partie. Tous deux sont se produiront dimanche 2 avril à 17 h.

L'organiste sud-coréenne Shin-Young Lee se produira le dimanche 2 avril à la collégiale de Thann. Cette concertiste internationale est connue pour son fort engagement spirituel et musical ainsi que pour l'originalité de ses programmes alliant à la fois le répertoire original de l'orgue et les transcriptions.

Domiciliée à Paris, Shin-Young Lee est issue d'une famille de musiciens. Elle a commencé à jouer le piano à l'âge de 4 ans et s'est ensuite perfectionnée à l'orgue avec les maîtres parmi les plus réputés, tels que Jean Guillou ou Olivier Latry, titulaire des Grandes orgues de Notre-Dame de Paris. Ce dernier qui s'est produit l'an dernier à Thann l'accompagne pour ses concerts à quatre mains.

Shin-Young Lee se produit dans les salles de concerts les plus prestigieuses : Philharmonie de Paris, de Berlin, Au-



Shin-Young Lee, concertiste internationale, a accompagné à diverses reprises Olivier Latry, titulaire des Grandes orgues de Notre-Dame de Paris, pour ses concerts à quatre mains. DR

ditorium national de Madrid, de Radio France, à Los Angeles, Moscou, Montréal, Séoul, Genève, Pretoria... Elle interprète un vaste répertoire, de la musique classique à la musique de film en passant par l'opéra.

Elle réalise, par ailleurs, un intense travail de transcriptions de musique des compositeurs tels que Bach, Saint-

Saëns, Borodine, Ravel et Prokofiev.

Transmis simultanément sur grand écran

Célestin Guérin, né en 1992 dans l'Essonne, a débuté l'apprentissage de la trompette à l'âge de 5 ans avant d'entrer au Conservatoire de Paris, dans la classe de Clément

Garrec et Pierre Gillet, tous deux trompettistes à l'Opéra national. En 2017, il est lauréat de la première édition du Concours international Éric-Aubier à Rouen. Quelques semaines plus tard, il est nommé trompette solo de l'Orchestre national de Metz. L'année d'après, il remporte un deuxième prix ainsi que le prix BR-Klassik Online au prestigieux concours de l'ARD de Munich.

Le concert trompette et orgue, donné à la collégiale, sera transmis simultanément sur grand écran, pour permettre de suivre les prestations des interprètes et de s'imprégner des œuvres de Jean-Sébastien Bach, Saint-Saëns (extrait du *Carnaval des animaux*), Jean-Charles Gandrille (transcription par Shin-Young Lee), Rachmaninov et Marcello.

Michel TSCHANN

RÉSERVATIONS Prévente des billets ce samedi matin 25 mars au marché de Thann. Entrée : 20 €/10 € pour les étudiants avec carte/gratuit pour les - de 16 ans.

En vente à l'OTTIC (Office de tourisme de Thann-Cernay), bureau de Thann, à l'Espace culturel du Leclerc de Cernay, au Cercle Saint-Thiébaud, 22 rue Kléber à Thann.

BITSCHWILLER-LÈS-THANN

Les 9 de chœur chantent pour l'association Guillaume

Ce dimanche 26 mars à 16 h, à l'église Saint-Alphonse de Bitschwiller-lès-Thann, le Conseil consultatif des aînés de la commune organise un concert donné par l'ensemble vocal thannois 9 de chœur au profit de l'Association Guillaume.

Cette dernière a pour mission de venir en aide à des personnes en situation de handicap.

Les choristes partageront leur passion du chant et mettront en commun leur longue et talentueuse expérience en proposant un programme séduisant et très exigeant.

Y ALLER Le dimanche 26 mars à 16 h à l'église Saint-Alphonse de Bitschwiller-lès-Thann. Entrée libre, panier.



Le chœur d'hommes thannois 9 de chœur se produira dimanche à l'église Saint-Alphonse de Bitschwiller-lès-Thann. DR

VIE RELIGIEUSE**THANN-SAINT-AMARIN**

PAROISSE SAINT-THIÉBAUD

Sam. 14 h, Saint-Pie X, célébration pénitentielle communautaire et confessions individuelles ; 18 h, Saint-Pie-X, messe

Dim. 9 h 30, collégiale, messe

Lun. 9 h, collégiale, messe

Ven. 8 h 30, collégiale, adoration eucharistique ; 9 h, collégiale, messe

NOTRE-DAME DES COLLINES DE LA THUR

Dim. 10 h 45, Rammersmatt, messe ; 18 h, Roderen, chemin de croix

Mar. 9 h, Vieux-Thann, messe précédée à 8 h 30 par un temps de prière du chapelet

Mer. 18 h, Roderen, messe précédée à 17 h 30 par un temps de prière du chapelet

Jeu. 18 h, Leimbach, messe

COMMUNAUTÉ DE PAROISSES SAINTE-FAMILLE DU GRAND BALLON

Dim. 10 h 30, Willer-sur-Thur, messe

Ven. 18 h, Willer, chapelle, messe

VAL DE WESSERLING

Sam. 10 h, Oderen, chapelle

Dim. 10 h 30, Mollau

AU FIL DE LA THUR

Dim. 9 h, Geishouse ; 10 h 30, Saint-Amarin

DOYENNE DE MASEVAUX

PAROISSES AUTOUR DU PONT D'ASPACH

Sam. 18 h, Burnhaupt-le-Haut

Dim. 10 h, Schweighouse, cheminement catéchumènes

PAROISSES DE LA HAUTE DOLLER

Sam. 9 h, Masevaux ; 18 h, Sewen

Dim. 9 h, Bourbach-le-Haut, messe ; 10 h 30, Masevaux, messe

Lun. 17 h, Masevaux, adoration puis chapelet ; 18 h, messe

Mar. 9 h, Kirchberg, messe puis chapelet

Mer. 18 h, Oberbruck, messe

Jeu. 9 h, Rimbach, messe

Ven. 8 h 30, Masevaux, Laudes ; 9 h, Masevaux, chapelet ; 18 h, Niederbruck, messe

PORTES DE LA VALLÉE DE LA DOLLER

Sam. 18 h, Senteim, messe

Dim. 10 h, Soppe-le-Haut, messe

Lun. 16 h 30, Soppe-le-Haut

et 20 h, Senteim, rencontres Saveurs d'Évangile aux

presbytères

Mar. 9 h, Senteim ; 16 h 10, Guewenheim et 16 h 45, Soppe-le-Bas (salle communale), célébration avec les enfants

Mer. 9 h, Soppe-le-Haut

Jeu. 16 h 10, Senteim, célébration enfants ; 17 h, Bourbach-le-Bas, messe

Ven. 9 h, Soppe-le-Bas, messe (salle communale) ; 16 h 10, Lauw, messe avec les enfants ; 19 h 30, Soppe-le-Haut, célébration pénitentielle, adoration, confession

PAYS DE CERNAY

NOTRE-DAME DE PENTECÔTE

Sam. 18 h, Cernay, Saint-Etienne

Dim. 10 h, Uffholtz ; 10 h 30, Cernay, Saint-Esprit

PAYS DE LA POTASSE

STAFFELFELDEN - WITTELSHEIM

Sam. 17 h, Staffelfelden, Saint-Gall

Dim. 10 h 30, Wittelsheim, Saint-Michel, marche spirituelle et à 11 h, messe

Mar. 8 h 30, Staffelfelden, Saint-Gall

THIERENBACH

Sam. 8 h 30, Laudes ; 9 h, chapelet ; 9 h 30, messe ; 11 h 15, adoration du saint sacrement ; 12 h, prière de

l'angélus ; 15 h à 17 h, célébration individuelle du pardon ; 17 h, messe

Dim. 8 h à 9 h 30, célébration individuelle du pardon ; 9 h 30, grand-messe grégorienne ; 11 h, messe ; 15 h, dévotion mariale, salut au saint sacrement ; 16 h, vêpres ; 16 h 15 à 17 h, célébration individuelle du pardon ; 17 h, messe

Lun. et Mar. 15 h, chapelet ; 15 h 30, messe

Mer. 15 h, dévotion à saint Joseph ; 15 h 30, messe

Jeu. 15 h, chapelet ; 15 h 30, messe

Ven. 13 h 30 à 15 h 30, vénération des reliques de la sainte-croix ; 14 h 30, chemin de croix ; 15 h 30, messe ; 19 h 30, veillée de prière

MONT DE GILDWILLER

Sam. 9 h, confessions ; 10 h 15, messe de pèlerinage solennité de l'Annonciation, célébrée par le père Jean-Paul Grandthurin

Dim. 18 h, messe du pèlerin

CULTE PROTESTANT

Dim. 10 h, Fellingering, Wittelsheim et Masevaux

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE

Ven. 19 h 30, réunion de prière

Dim. 10 h, culte

EN BREF**VIEUX-THANN**

Il reste des places pour le séjour à Rimini du 24 mai au 2 juin, organisé par le Mille-Club Vieux-Thann. Dix jours en pension complète en chambre double au prix de 680 € par personne. Renseignements au 06.41.94.47.27.

WILLER-SUR-THUR

Le conseil municipal de Willer-sur-Thur se réunira en séance ordinaire le vendredi 31 mars à 20 h, à la mairie.

VALLÉE DE LA DOLLER

Voici les changements d'horaires d'ouverture des déchetteries du Smictom de la zone sous-vosgienne du samedi 1^{er} avril au 30 septembre, avec le passage en horaires d'été.

Déchetterie fixe d'Etueffont : lundi, fermé ; du mardi au vendredi, ouvert de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h et le samedi, ouvert non-stop de 9 h à 18 h

Déchetterie semi-fixe de Champagny : le mercredi, ouvert de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h et le samedi, ouvert non-stop de 9 h à 18 h.

FELLERING

Les administrés souhaitant acquérir du bois d'affouage sont priés de retirer un bon de commande au secrétariat de la mairie de Fellingering à compter du 1^{er} avril et jusqu'au 31 août, aux heures habituelles d'ouverture.

Le prix du bois (majoritairement du hêtre, mais aussi du frêne et de l'érable) a été fixé à 270 € la corde entérée livrée à domicile. Limite fixée à quatre cordes pour une résidence principale. Limite fixée à deux cordes pour une résidence secondaire.

Le prix est de 210 € pour la corde entérée à récupérer en forêt. Limite fixée à quatre cordes pour une résidence principale. Limite fixée à deux cordes pour une résidence secondaire.

MITZACH

La plate-forme de déchets verts sera ouverte le samedi 1^{er} avril au mardi 31 octobre tous les samedis de 9 h à 18 h et les vendredis de 14 h à 18 h.

À NOTER**SEWEN****Rendez-vous à la journée Alsace Propre**

La commune de Sewen organise une journée Alsace propre le samedi 1^{er} avril. Rassemblement pour les participants à 8 h sur la place des Anciens-Combattants.

CERNAY**Inscriptions pour la journée citoyenne**

La Ville de Cernay organise sa 8^e édition de la journée citoyenne qui aura lieu le samedi 13 mai de 8 h à 12 h 30. Elle sera suivie d'un déjeuner offert. Les habitants sont invités à participer et toutes les générations peuvent se retrouver pour donner un peu de temps pour leur ville. Basée sur le volontariat, cette opération est aussi destinée à fédérer les énergies positives, en créant des liens entre les habitants et l'ensemble des acteurs d'un territoire (associations, élus, entreprises, services municipaux, etc.).

Les personnes qui souhaitent participer peuvent remplir le formulaire d'inscription disponible à l'accueil de la mairie mais aussi sur le site internet de la ville : www.ville-cernay.fr

À rendre pour le 28 avril à la mairie ou par mail : evenement@ville-cernay.fr